



Taux actuels de retard de croissance: 9.4% d'émaciation: 37.9% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 18.1%

Source: Gouvernement sierra-léonais (DHS, 2013)

Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Sierra Leone : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (The Agenda for Prosperity. Thrid generation PRSP) accorde une grande importance à la nutrition.
- Sierra Leone : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Sierra Leone : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013.
- Sierra Leone : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Sierra Leone : 97.1% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2013.
- Sierra Leone : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (6.65% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Sierra Leone : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (10.8% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Sierra Leone : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques ni les mêmes droits d'accès aux terres agricoles qu'aux hommes. Cela accentue la vulnérabilité des femmes et des enfants à la faim et à la malnutrition.
- Sierra Leone : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Sierra Leone : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 8 % des enfants en 2014.
- Sierra Leone : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (62.6% en 2015) et à des installations sanitaires améliorées (13.3% en 2015) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Sierra Leone : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.
- Sierra Leone : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang HRCI sur 45 |
|---|-----------------|-------|------------------|
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹ | 6.65% | 2014 | 14e |
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹ | 10.8% | 2014 | 20e |
| Politiques | | | |
| Accès à la terre (sécurité foncière) ² | Moyen | 2014 | 33e ex aequo |
| Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ² | Bon | 2013 | 14e ex aequo |
| Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes | 78% | 2010 | 14e |
| Fonctionnement des systèmes de protection sociale ² | Médiocre | 2016 | 20e ex aequo |
| Lois | | | |
| Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ² | Médiocre | 2011 | 31er ex aequo |
| Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³ | Pas dans la loi | 2014 | 41er ex aequo |
| Égalité hommes-femmes des droits économiques ³ | Pas dans la loi | 2011 | 26e ex aequo |
| La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non) | Oui | 2006 | 1er ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang NCI sur 45 |
|--|----------------------------|-----------|-----------------|
| \$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui) | Oui | 2015 | 1er ex aequo |
| Politiques | | | |
| Taux d'enfants supplémentés en vitamine A | 8% | 2014 | 43e |
| L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non) | Oui | 2014 | 1er ex aequo |
| Population ayant accès à une source d'eau améliorée | 62.6% | 2015 | 35e |
| Population ayant accès à un assainissement amélioré | 13.3% | 2015 | 41er |
| Visites médicales pour les femmes enceintes | 97.1% | 2013 | 7e ex aequo |
| Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹ | Grande | 2013-2018 | 13e |
| Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non) | Oui | 2015 | 1er ex aequo |
| Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non) | Oui | 2015 | 1er ex aequo |
| Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non) | Oui | 2015 | 1er ex aequo |
| Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non) | Oui | 2013 | 1er ex aequo |
| Lois | | | |
| Consécration du CICS [^] dans le droit interne ² | Non consacré dans le droit | 2016 | 33e ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel